

01 SEPTEMBRE 2021  
M'AMUSER ET GRANDIR  
[mamuser.grandir@gmail.com](mailto:mamuser.grandir@gmail.com)



**m amuser grandir**

**Maison  
d'Assistantes  
Maternelles**



**PROJET PÉDAGOGIQUE**



## Présentation

La MAM est une Maison d'Assistante Maternelle regroupant plusieurs assistantes maternelles dans un local commun géré par une association loi 1901.

C'est un lieu transitionnel pour l'enfant. Il expérimente la séparation avec ses parents et la joie de les retrouver. Il découvre la vie collective, les autres enfants et crée des relations avec un tiers (assistantes maternelles) qui l'accompagne tout au long de la journée et répond à ses besoins physiques et émotionnels. M'Amuser et Grandir se veut non seulement un service pour les parents mais aussi et avant tout un lieu d'épanouissement individuel et social.

*C'est au milieu des autres et à travers le jeu que l'enfant s'affirme en tant qu'individu.*

Mesdames Fabienne Balligand, Mary Chardigny, Noémie Barbosa et Anaëlle Pietre agréées par le service de PMI se sont regroupées en un même lieu appelé Maison d'Assistants Maternelles (MAM) afin de mettre leurs compétences en commun pour le bien-être et le bon développement des tout petits pendant l'absence de leurs parents.

Chaque famille emploie une assistante maternelle (de la même façon qu'à domicile), référente de leur enfant au sein de la MAM. C'est avec elle que les parents établissent le contrat de travail, le projet d'accueil. Ils s'engagent à lui verser un salaire selon le contrat de travail et à réaliser toutes les démarches administratives qu'ils sont tenus de faire en tant que parents employeurs. Elle sera leur principale interlocutrice et celle de leur enfant dans la MAM. Les collègues assistantes maternelles exerçant dans la MAM, seront également amenées à accueillir l'enfant dans le cadre de la délégation.

Cependant les assistantes maternelles travaillant en collaboration, toutes les décisions attenantes aux règles générales de la MAM seront prise d'un commun accord entre elles et selon les prescriptions de l'organisme dont elles dépendent (conseil général).

C'est un lieu d'accueil chaleureux et convivial pour accueillir les enfants et leur famille afin d'établir une relation de confiance.



### Rôle de l'assistante maternelle

Accueillir les enfants et leur famille, établir une relation de confiance.

Etre attentive aux questions, aux préoccupations des familles.

Savoir informer, conseiller les parents

Ne pas se substituer aux parents. Parents et assistantes maternelles ont un rôle différent et complémentaire auprès de l'enfant.

Ne pas porter de jugement de valeur, respecter les valeurs éducatives des familles, tout en garantissant le respect des règles de la MAM et le bien-être des enfants.

Offrir aux enfants un environnement sécurisé et aménagé à leurs besoins.

Accompagner l'enfant dans la découverte de ses compétences en le soutenant dans sa créativité, son développement personnel et son autonomie.

Favoriser l'éveil, la motricité, les jeux, les acquisitions en s'adaptant aux besoins de chacun.

Repérer les difficultés.

Respecter sa personnalité et son rythme de vie.

Transmettre les observations de la journée par un cahier de liaison et « TOP Assmat » et le soir avant le départ de l'enfant (sommeil, repas, propreté, et aussi ses relations avec les autres, avec les adultes, son évolution...)

Permettre la socialisation.

Apporter à l'enfant des soins de qualité et individualisé par son assistante maternelle.

Sensibiliser les enfants aux règles d'hygiène, de sécurité et de sociabilisation en montrant l'exemple.

Elaborer les repas en tenant compte des besoins nutritionnels et de leur régime en cas d'allergie.

Proposer des activités à thèmes aux enfants

Sortir les enfants lorsque le temps le permet

Elaborer et proposer des activités en lien avec les personnes âgées de la RDAS en collaboration avec son personnel.

Proposer des temps de rencontre avec les familles (festifs pour tous, échanges avec les parents sur les activités proposées)

Veiller aux règles d'hygiène et de sécurité au sein de la Maison d'Assistants Maternelles.

Les assistantes maternelles s'engagent à signaler au service de PMI toutes arrivées ou départs d'enfants et tous changements ayant un rapport avec leur profession ou leur projet pédagogique.

Elles prennent conseil, se remettent en question face à un accueil qui posera des difficultés. Elles doivent alerter la PMI en cas de suspicion de maltraitance ou de problème de santé majeur de l'enfant après en avoir dialogué avec les parents.

Les assistantes maternelles sont tenues d'appliquer les règles du secret professionnel.



## Vie quotidienne à la MAM

### Jours et horaires d'ouverture

La MAM est ouverte du lundi au vendredi de 6h15 à 21h30 et le samedi si les 2 parents travaillent.

### L'adaptation

Chaque enfant a besoin de se familiariser à son nouvel environnement. Il faut prendre en compte plusieurs critères : âge de l'enfant, disponibilité des parents, difficulté à la séparation.

L'adaptation reste un moment délicat pour l'enfant, il est préconisé d'avoir un doudou ou autre objet de transition lui rappelant les repères de la maison. Cette étape se fait individuellement et se gère au «cas par cas».

#### Adaptation type :

- 1<sup>er</sup> jour ; 1 h avec Maman et/ou Papa
- 2<sup>ème</sup> jour ; 1h seul avec son Ass. Mat.
- 3<sup>ème</sup> jour ; demi-journée avec repas
- 4<sup>ème</sup> jour ; repas + sieste à la MAM
- 5<sup>ème</sup> jour ; petite journée complète.

Chaque enfant aura une assistante maternelle référente salariée des parents employeurs qui sera leur interlocutrice principale au sein de la MAM. Elle s'occupera seule de l'enfant lors de son adaptation et dans tous les moments importants dans la journée de l'enfant (change, repas, couché) afin de construire une relation de proximité et de confiance avec l'enfant et ses parents et garantissant ainsi la sécurité physique et psychique de l'enfant.

### Arrivée et départ des enfants

Les moments d'arrivée et de départ doivent être considérés comme des moments privilégiés d'échange d'informations pour permettre la continuité de prise en charge des enfants entre le foyer familial et la MAM.

Les parents prévoient un temps d'échange, 5 min. avec l'assistante maternelle dans les horaires prévus au contrat en déposant et en récupérant leur enfant et un temps pour l'enfant, 5 min., au moment de l'accueil quotidien.

Les parents doivent prendre le temps de dire au revoir à leur enfant.

Les parents respectent les horaires de leur contrat et préviennent en cas de retard ou de changement afin de ne pas perturber le fonctionnement et la sécurité de la MAM.

Les enfants arrivent habillés, lavés et auront pris leur petit déjeuner en famille.

L'exception pourra être faite pour les bébés et les tous petits qui arrivent de très bonne heure.



## Une journée type à la MAM

Elle sera adaptée pour suivre au maximum le rythme de chaque enfant avec les contraintes de la collectivité.

- **6 h30 - 9 h 00** Accueil de l'enfant ; Jeux et activités libres
- **9 h 00 - 9h30** Collation fruits
- **9 h 30 - 11h30** Activités dirigées ou sorties RAM, ludothèque, motricité, bibliothèque, parc, promenade...
- **11h30 - 12h30** Repas
- **12h30 - 13h** Temps calme et libre
- **13h- 16h** Sieste, les réveils sont échelonnés des jeux doux ou en extérieur sont proposés
- **15h30 - 16h30** Goûter
- **16h30 - 19h** Promenade, arts plastiques, jeux, parc... temps libre
- **19h - 21h30** Repas, Préparation pour le coucher si besoin.

Certaines activités peuvent être proposées par des intervenants extérieurs à la MAM.

Une journée à la MAM est découpée en « moments clefs », activités, repas, siestes, goûter, rituel avant le repas ou le couché. Ces repères aident l'enfant à se situer dans le temps et à se sentir sécurisé.

Les Assistantes maternelles vont s'inspirer de différentes méthodes sans tout autant les appliquer strictement. Nous utiliserons les techniques de portage, la communication gestuelle, et la DME (Diversification Menée par l'Enfant).



## Les repas

Pour les nourrissons, les parents fournissent les biberons, l'eau en bouteille, le lait maternisé premier et deuxième âge (de préférence

neuve ou sinon une décharge sera demandé aux parents) ou maternel avec possibilité de le congeler dans le respect du protocole préconisé.

Les assistantes maternelles respectent les choix des parents lors de la diversification, dans le respect des besoins de l'enfant. Elles n'introduisent pas de nouvel aliment sans que ça n'ait été fait à la maison. Une fiche de suivi sera mise en place afin de cocher les aliments déjà introduit par les parents.

L'enfant ne sera pas forcé à manger, on l'incitera juste à goûter. Cependant rien ne lui sera proposé en remplacement.

Les repas seront proposés sous forme de plateau avec l'intégralité du repas, l'enfant pourra donc choisir dans quel ordre il désire commencer. Quand cela est possible il se servira seul pour apprendre à gérer les quantités.

Pour les petits et les grands, les repas équilibrés et diversifiés sont préparés par la cuisine de la RDAS le midi et le soir et par les assistantes maternelles pour les collations fruitées et les goûters. Des collations fruitées seront proposées vers 9h00. Si possible le plus souvent avec des produits de saison et frais. Cependant pour des questions d'organisation, et de dépannage elles pourront avoir recours à la décongélation et aux préparations toutes prêtes pour bébé. Un cahier de traçabilité des produits sera instauré.

Les parents doivent s'acquitter d'une indemnité forfaitaire de repas. Les menus des enfants sont affichés toutes les semaines au tableau d'affichage.

Les repas sont pris tous ensemble dans une ambiance « manger avec plaisir », à chacun son rythme et afin d'acquérir de l'autonomie. Les enfants seront installés, suivant leur âge, à table, en chaise haute ou dans les bras, en position adaptés à leur morphologie et développement.

Toute demande de régime particulier ne pourra être appliquée que sur présentation d'un certificat médical et si la préparation est compatible avec la vie à la MAM. Les convictions alimentaires et/ou religieuses seront respectées mais aucunes compensations ne seront proposées. Pour toute allergie alimentaire, le signaler impérativement dans le contrat d'accueil et voir pour un projet d'accueil individualisé.

Sans l'appliquer à la lettre, nous nous inspirerons de la DME (Diversification Menée par l'Enfant). Ainsi à partir de 6 mois (suivant l'évolution de chaque enfant) nous proposerons des morceaux et n'empêcherons pas de manger avec les doigts.

### La DME ; Développement Mené par l'enfant.

La DME se fait entre 6 et 8 mois suivant l'évolution de l'enfant et les recommandations du pédiatre. Il faut qu'il se tienne assis avec appui, calé dans une chaise.

L'enfant a besoin de mordre davantage, de mastiquer, de mâcher. C'est la raison pour laquelle, plutôt que de commencer par des purées données à la cuillère, vous pouvez lui présenter de la nourriture solide coupée en morceaux, aussi gros, voire plus gros que son propre poing. Il sait désormais la tenir et la mener vers sa bouche de manière naturelle, et sucera, rongera, rognera, même s'il n'a pas de dents.

Il découvrira les goûts, les saveurs séparément, la structure de ce que vous lui donnez pour sa plus grande joie.

Cela prendra des jours ou des semaines, il en mettra un peu partout, mais le bénéfice est considérable: appropriation, découverte, choix, rythme, imitation (il voudra faire comme vous), partage, amusement, apprentissage de la mastication, bonne coordination de la déglutition, palette innombrable des aliments, etc.

Il faudra d'abord essayer à la maison avant de commencer à la MAM.

S'il ne mange pas beaucoup au début, ce n'est pas un problème, il suffit de compléter le repas. Nous le proposerons lors de la collation fruits de 9h et du goûter.





### Le sommeil

Il est important de repérer les signes de fatigue, bâillement, yeux qui piquent... et de respecter ces horaires.

C'est un moment important où votre enfant va pouvoir se reposer et récupérer. Il faut respecter les rites d'endormissements permettant de se détendre et d'être rassuré.

Chaque enfant aura son lit attiré et identifié, toujours au même emplacement dans la mesure du possible. Différentes chambres seront installées au mieux suivant leur rythme d'accueil, et d'endormissements.

Une assistante maternelle pourra rester dans la chambre pour aider à l'endormissement, surveiller un enfant agité ou malade, ou permettre le levé progressif des enfants.

Suivant leurs âges ils seront installés soit dans des lits à barreaux soit sur des couchettes. Un babyphone sera installé s'il n'y a pas d'adulte dans la pièce.

Les draps et couvertures seront fournis par la MAM, les gigoteuses par les parents.

Les enfants ne seront pas réveillés à la demande des parents.

Les réveils sont échelonnés selon le lever de chacun, les premiers levés jouent tranquillement avec les jouets proposés dans la salle d'activité.

### La communication

Un cahier de liaison qui reste à la MAM est établi, il est le lien entre la journée de l'enfant à la MAM et la maison et vice versa.

Il est écrit ce qu'il a mangé, le temps de sommeil, les activités, les changes, les humeurs de l'enfant etc., tout ce qui s'est passé pour l'enfant au sein de la MAM.

L'assistante maternelle qui accueille l'enfant, notera aussi les transmissions des parents quand ils déposent leur enfant.

A l'arrivée et au départ de l'enfant l'assistante maternelle prendra du temps afin d'échanger avec les parents sur les changements, l'humeur, le sommeil...de l'enfant.

Il est important pour le bien-être de l'enfant que la communication soit établie entre les parents et la MAM, elle doit être permanente.

L'utilisation du site « TOP ass-mat » pourra aussi être un lien de communication.



## Les Projets et outils pour favoriser l'autonomie.

### La socialisation et le respect

L'enfant apprend à vivre avec l'autre et à s'y confronter. A cet âge l'enfant teste, essaye et cherche les limites. Tout moment au sein de la MAM est propice à l'apprentissage du respect de l'autre. Le développement de l'autonomie et la socialisation se font non seulement dans tous les moments de la vie quotidienne mais aussi à travers le jeu et les activités proposées.

Nous posons des règles et des limites de manière progressive en suivant l'évolution de chacun mais aussi du groupe. Elles sont expliquées à chaque enfant. Elles sont importantes dans l'évolution de l'enfant et les assistantes maternelles se garderont de confondre autonomie et responsabilité afin de ne pas déléguer la responsabilité de tous les choix à l'enfant.

### Activités et Sorties

Les activités ont une importance dans le développement physique et intellectuel de l'enfant pour sa motricité fine ou globale pour l'acquisition du langage, de l'imaginaire.

Différentes sorties et activités sont proposées au sein de la MAM suivant les saisons, activités motrice, manuelles, musicale, cuisine, promenade,...etc

Les activités sont proposées et non imposées à chaque enfant suivant leur âge et leur envie. Il n'aura pas d'objectif de rentabilité ni d'obligation de rendre un travail.

L'autorisation de sortie et de déplacements en véhicule de l'assistante maternelle est importante afin que l'enfant profite de toutes les activités extérieures proposées.

### L'autonomie

Pour la motricité chaque enfant est différent, il est important de respecter son rythme et son évolution.

Il est important de ne pas « forcer les choses », il faut « l'aider à essayer » faire tout seul en prenant le temps nécessaire.

Nous nous inspirerons de différents outils pour stimuler l'autonomie et l'apprentissage tel que le portage, la communication gestuelle, et la DME (Diversification Mené par l'Enfant)

Amener un enfant à être autonome, c'est l'aider à gérer ses apprentissages et ses émotions.

### Projet Intergénérationnel

La MAM étant situé au sein de la RDAS, nous aimerions proposer des rencontres ponctuelles en relation avec les services qui nous entourent et ainsi privilégier les échanges intergénérationnels entre les enfants et les personnes âgées en collaboration avec le personnel de la RDAS.

Ce projet sera basé sur la richesse des échanges, de la reconnaissance et de l'interaction du lien social entre enfants et personnes âgées afin de favoriser la transmission de savoirs.

Il sera sous forme d'atelier programmés et réguliers (lecture, activités manuelles, promenade, goûter, fêtes spéciales.....) toujours sous la responsabilité de l'assistante maternelle dans les règles de son agrément.



## Motricité libre et activité autonome



« M'Amuser et Grandir » a pris le parti de laisser un maximum l'enfant dans des positions naturelles pour lui - couché au sol s'il ne tient pas assis seul, le laisser ramper plutôt que de forcer la marche etc.

Oublions un peu le transat, c'est à plat dos sur un tapis ferme mais confortable qu'un nouveau-né sera le plus à même de découvrir le monde qui l'entoure, d'expérimenter ses sensations. Sa tête est au repos, la cage thoracique à plat dégage ses poumons, ses mains et ses pieds sont mobiles, sa colonne vertébrale n'est pas sollicitée.

C'est à la fois le point de départ de ses acquisitions motrices et la position la plus reposante pour lui, à laquelle il reviendra une fois fatigué de ses découvertes. Sa tenue n'entrave pas ses mouvements ; à ses pieds, des chaussons souples et légers. A sa disposition, des petits objets simples et légers, pourquoi pas un tapis composé de différentes textures, et les sons et mouvements de la vie quotidienne autour de lui...

La place des professionnels est dans l'observation de ses accomplissements que l'on peut commenter à haute voix, pas tant pour le féliciter mais plutôt pour lui faire prendre conscience de lui-même.

Plus l'enfant va pouvoir explorer par lui-même, plus il va pouvoir se sentir compétent, développer sa confiance en lui, acquérir une certaine sécurité dans cette liberté qui lui est laissée. Autour de 18 mois, les « jeux libres » occupent rapidement une part importante de ses journées. Jouer sous le regard de l'adulte qui met à sa disposition « en libre-service » le matériel nécessaire qui pourra l'intéresser, à cette période donnée de son développement.

Pratiquer la motricité libre au quotidien, c'est aussi demander à l'enfant une coopération active aux gestes nécessaires pour les soins. C'est à dire utiliser ses gestes spontanés pour l'habiller, lui demander d'avancer sa main pour enfiler son vêtement ou bien de lever ses jambes pour le change, et attendre son mouvement.

**Le jeu libre chez les plus grands permet de développer son imaginaire, sa curiosité, sa créativité et sa confiance en soi.**

## Communication Gestuelle associé à la parole.



Chez les tout petits, l'expression gestuelle précède la parole, il pointe du doigt les objets, fait coucou avec sa main pour dire au revoir... la mémoire du geste est la première à se développer.

Le bébé comprend plusieurs mots mais n'est pas en mesure de les dire, ce qui peut être une source de frustration pour lui mais aussi pour l'adulte qui peine à décrypter ses signaux.

C'est seulement entre le 9e et le 15e mois que le bébé prononcera son premier mot, alors que ses mains sont capables de vous parler dès 8 mois.

Le principe est d'utiliser des signes simples issus de LSF (Langue des Signes Française) pour illustrer les mots clefs de nos phrases.

L'adulte signe en même temps qu'il parle. La gestuelle accompagne la parole, elle devient un support visuel qui aide le bébé à la compréhension.

L'enfant fait le lien entre le son, le geste et la situation pour les premiers mots signés, puis il va reproduire à son tour ces gestes du quotidien et pouvoir faire connaître ses besoins, émotions et envies.

Utiliser des gestes avec son enfant peut également aider l'adulte à adopter de bonnes attitudes de communication : se mettre à la hauteur de l'enfant, le regarder, parler moins vite, prendre son temps...

La communication gestuelle associée à la parole offre ainsi une occasion supplémentaire de nouer une grande complicité parent-enfant et s'inscrit dans une démarche d'éducation positive et bienveillante avec son tout-petit.

La communication gestuelle associée à la parole n'a pas d'impact négatif sur l'acquisition du langage, bien au contraire ! C'est un outil ludique qui accompagne la parole mais qui ne la remplace pas.

Au fur et à mesure que l'enfant réussit à prononcer le mot, il se peut que le signe disparaisse progressivement car son utilité devient moindre.

Nous pourrons l'appliquer à la MAM lors de temps de chansons, histoire, ou des moments quotidiens. Cela permet d'avoir un outil visuel qui peut aider le jeune enfant à la compréhension.

Des supports avec les signes utilisés sont affichés au sein de la MAM et un livret sera mis à disposition des parents afin de les aider à les utiliser et les reproduire à la maison.



### Le Portage

Le portage consiste à porter l'enfant contre soi, en le transportant à l'aide d'un tissu, plutôt que de le déposer dans une poussette. Il existe différents type d'écharpe ; l'écharpe simple, le Meï-teï, et le Sling.

Utilisé adéquatement, le portage est une méthode simple et confortable qui favorise le développement de l'enfant.

Elle permet également de libérer les mains pour certaines activités, tout en continuant de répondre aux besoins de votre enfant.

Il facilite la digestion (surtout en cas de coliques), réconforte le bébé en procurant un sentiment de sécurité grâce à la proximité et aux mouvements rythmique de l'adulte. Cet effet calmant peut réduire les pleurs et l'agitation.

Lorsque le bébé est porté, sa vision est à la hauteur du visage de l'adulte. Il est ainsi témoin de ses activités, et cela lui procure des stimulations sensorielles multiples. Il favorise son développement cognitif et ses habiletés motrices.

Il favorise le sommeil et assure un développement adéquat des articulations et des muscles car il permet leur bon développement grâce une position plus physiologique dans l'écharpe.

A la Mam nous pratiquons le portage en cas de nécessité pour calmer, pour se promener, ou pour pouvoir s'occuper des grands en même temps qu'un plus petits afin d'avoir les mains libre.

La MAM dispose de son matériel (écharpe et le Meï-teï) mais si des parents possèdent leur propre écharpe ils peuvent l'apporter.



L'écharpe de portage



Le Meï-Teï



Le Sling

